

AMIS DU MARAIS - RAPPORT ANNUEL 2019-2020

1. NOTRE ORGANISME

1.1. Le conseil d'administration 2019-2020

Le conseil d'administration pour l'année 2019-2020 était composé des personnes suivantes :

- Président : Pierre Marchildon
- Vice-présidente : Michèle Lepage
- Secrétaire : Carole Dupuis
- Trésorier : Gilles Lévesque
- Conseillère : Jocelyne Tremblay
- Conseiller : Mario Tousignant
- Conseiller : Yvon Laviolette

1.2. Cotisation et Liste des membres

La cotisation est toujours fixée à 10 \$ par personne et elle est renouvelable le 1^{er} avril de chaque année. Notre liste comporte présentement 63 membres en règle.

1.3. Liens avec la Municipalité

Le maire, M. Christian Richard, a agi comme agent de liaison entre notre organisme et la Municipalité pendant toute la période faisant l'objet de ce rapport.

2. ACTIVITÉS RÉCURRENTES

2.1. Communication avec les nouveaux résidents de Saint-Antoine-de-Tilly

Comme nous l'avons fait au cours des dernières années, nous avons demandé à la Municipalité de nous fournir les coordonnées des personnes arrivées à Saint-Antoine-de-Tilly au cours de la dernière année afin de les informer de l'existence et des objectifs des Amis du marais. Nous ferons suivre l'information nécessaire à ces nouveaux résidents ou propriétaires de chalets en avril. Cette lettre offrira aussi à toutes ces personnes une adhésion gratuite à notre organisme pour l'année 2020-2021.

2.2. Nettoyage des berges

La corvée annuelle du nettoyage des berges a eu lieu le 1er juin 2019 et, comme par les années passées, le travail accompli fut d'une grande utilité : 34 adultes et 13 jeunes y ont participé et le poids total des déchets ramassés s'élève à 1 950 kilogrammes. Nous avons d'ailleurs communiqué ce résultat à l'organisme « Mission 100 tonnes » qui s'est donné comme objectif de retirer 100 tonnes de déchets des cours d'eau et des océans afin d'en réduire la quantité de plastique, de déchets et de substances toxiques. Nous désirons remercier tous les bénévoles qui ont participé à cette activité ainsi que les commanditaires qui ont offert des prix de présence à l'occasion du pique-nique qui a clôturé l'avant-midi.

2.3. Entretien du parc municipal situé dans les Fonds

Cette corvée a eu lieu le 11 mai 2019. Nous remercions les 5 bénévoles qui y ont participé. Les travaux ont surtout porté sur le raclage du terrain, sur l'épandage de paillis et de compost, sur la remise en état des plates-bandes, ainsi que sur la taille des haies et des arbustes.

2.4. Conférences

Au cours de la période 2019-2020, deux conférences ont été présentées à la bibliothèque La Corne de brume et une troisième, organisée en collaboration avec le Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches (CRECA), a été présentée au Centre multifonctionnel de Saint-Apollinaire.

- Le 4 avril 2019, Madame Isabelle Charron, Responsable de la mobilisation des connaissances chez Ouranos, « Quel climat pour Lotbinière ».
- Le 10 octobre 2019, Monsieur Olivier Matton, Responsable de la conservation et de l'éducation au parc national de Miguasha, « Miguasha, vestige d'un estuaire exceptionnel, hors du temps ».
- Le 16 janvier 2020, Madame Nathalie Lasselin, Cinéaste sous-marin professionnelle et exploratrice, « Une odyssee urbaine aquatique ».

2.5. Appui au projet de la Fondation québécoise pour la protection du patrimoine naturel (FQPPN) portant sur l'inventaire et la protection de plantes en péril

Cet appui s'inscrit dans un programme plus vaste géré par la FQPPN qui vise à assurer la protection et le rétablissement de certaines plantes en péril, dont la gentiane de Victorin. L'habitat de prédilection de la gentiane de Victorin correspond aux littoraux supérieurs de l'estuaire d'eau douce à saumâtre du Saint-Laurent. C'est une espèce endémique à ce milieu, c'est-à-dire qu'on ne la retrouve nulle part ailleurs au monde. Elle fleurit au mois d'août ou au début de septembre. Au cours des dernières années des représentants des Amis du marais ont participé au repérage de cette plante sur les berges du fleuve dans la partie ouest de la municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly. Il convient de noter cependant que le nombre de plants recensés à Saint-Antoine-de-Tilly est très faible par rapport à d'autres municipalités. En 2019, nous en avons identifié 9 plants seulement (14 en 2018 et 28 en 2017). À titre de comparaison, des municipalités comme Saint-Augustin-de-Desmaures, Saint-Laurent de l'Île d'Orléans, Saint-Michel-de-Bellechasse, Saint-Jean-Port-Joli et plusieurs autres en dénombrent des centaines et même des milliers à chaque année.

2.6. Recensement des oiseaux de Noël (RON)

Pour une 5^e année consécutive, nous avons participé, le 14 décembre 2019, au recensement des oiseaux de Noël dans le cercle Neuville-Tilly. Vingt-huit personnes dont 23 groupées en 11 équipes au champ et 5 observant uniquement aux mangeoires ont participé à cette activité qui a duré toute la journée. On peut trouver plus d'information sur l'historique de cette activité sur le site www.oiseauxcanada.org sous l'onglet « Science citoyenne/Recensement des oiseaux de Noël ».

Au total, 1 469 oiseaux répartis en 33 espèces ont été observés. Ce résultat est le plus faible des dernières années. Il faut dire que les conditions météorologiques étaient plutôt difficiles en ce 14 décembre, tant pour les oiseaux que pour les observateurs : température passant de -4° C en avant-midi à +4° C en après-midi avec une pluie soutenue pendant presque toute la journée.

Quatre espèces totalisent à elles seules 67 % des oiseaux observés le jour du recensement : la mésange à tête noire (445 individus), l'étourneau sansonnet (199), le goéland marin (150) et le plectrophane des neiges (150). Aucune espèce rare n'a été observée mais on souligne quand même le fait que le dindon sauvage a été recensé pour la première fois sur la rive nord du fleuve. Depuis

nos premiers recensements il y a 5 ans, le dindon avait toujours été présent uniquement sur la rive sud. Par ailleurs, 5 autres espèces ont été observées sur le territoire au cours des 3 jours précédant et des 3 jours suivant la journée officielle du recensement : la bernache du Canada, le canard branchu, le pic à dos noir, le moqueur polyglotte et le bec croisé des sapins. Cette information fait aussi partie des données que nous fournissons à Études d'Oiseaux Canada.

3. DOSSIERS 2019-2020

3.1 Plan de protection du marais

Le travail portant sur l'élaboration d'un plan de protection pour le marais, entrepris en 2018 en collaboration avec le Bureau d'écologie appliquée (BEA), s'est poursuivi au cours de l'année 2019-2020. Ce projet vise d'abord la conservation, l'accroissement des connaissances et la mise en valeur du marais. À plus long terme, des démarches pourraient être entreprises pour que le marais soit légalement défini comme aire protégée.

Au cours de la période faisant l'objet de ce rapport, des travaux sur le terrain ont été effectués dans les domaines suivants :

- lutte contre les espèces envahissantes présentes dans le marais portant en particulier sur l'éradication de la renouée du Japon qui se trouvait aux abords du quai et à d'autres endroits du littoral à l'est du quai. Deux corvées ont été effectuées;
- analyses de l'indice de qualité des bandes riveraines (IQBR) pour 9 propriétés supplémentaires (30 autres avaient déjà été effectuées en 2018). Une séance d'information avec remise des rapports aux propriétaires concernés est prévue au cours de l'année 2020;
- à ce jour, 11 propriétaires ont signé le fiche de consentement où ils s'engagent à prendre soin de leur bande riveraine; 13 ont signé le bordereau de plantation de végétaux en vue d'un re-végétalisation de la bande riveraine qui leur a été offerte;
- re-végétalisation de la bande riveraine par la plantation d'arbres et d'arbustes sur 13 propriétés, totalisant 239 plants. Seuls les propriétaires ayant participé à l'IQBR de 2018 ont pu profiter de cette plantation;
- production de 3 articles pour le bulletin municipal de Saint-Antoine-de-Tilly, *le Trait d'union*. Un premier article portant sur le plan de protection du marais et un second sur les bonnes pratiques à exercer dans le marais ont été publiés en 2019. Ce dernier, préparé pour sensibiliser les citoyens et les visiteurs aux pratiques à adopter et à proscrire dans le marais,

a aussi été envoyé aux membres des Amis du marais. Un troisième article portant sur les espèces exotiques envahissantes (EEE) sera publié prochainement;

- inventaire de 108 espèces de végétaux dans le secteur ouest de Place Rousseau. La liste de ces végétaux comprend leur nom et leur statut de conservation;

3.2 Rencontre entre les Amis du marais et la Société Provancher au marais Provancher de Neuville

Dans le cadre de l'entente portant sur l'échange d'information entre notre organisme et la Société Provancher, nous avons reçu à Saint-Antoine-de-Tilly, en août 2018, une vingtaine de membres de cette Société et nous leur avons présenté des exposés sur la flore et la faune de notre marais. Le 10 août 2019, des bénévoles de la Société Provancher ont, à leur tour, accueilli une vingtaine de membres des « Amis du marais » à la réserve naturelle du marais Léon-Provancher à Neuville afin de les renseigner sur cette Société ainsi que sur la réserve naturelle de Marais-Léon-Provancher.

Pour visiter le territoire, deux groupes ont été formés et ont parcouru, à tour de rôle, deux circuits sur le territoire de la réserve. Au cours de la visite portant sur la partie sud de la réserve, Michel Lepage et Elisabeth Bossert ont expliqué comment ce territoire, de vocation d'abord agricole, avait évolué au fil des ans. En notant les particularités fauniques et floristiques des lieux, ils ont aussi fait le point sur les défis actuels tels que l'érosion des berges, la présence du cerf de Virginie et le contrôle des espèces envahissantes. Le deuxième circuit, parcouru en compagnie de Réhaume Courtois et Pierre Fontaine, faisait voir principalement le marais artificiel aménagé il y a 25 ans. On y a aussi décrit les diverses techniques utilisées depuis 2013 pour limiter l'envahissement du roseau commun exotique.

Entre les deux circuits, tous les participants ont été conviés à un excellent dîner offert par la Société Provancher. À la fin de la rencontre, en guise de remerciement et pour souligner l'amitié qui unit nos deux organismes, le président des Amis du marais, Pierre Marchildon, a offert à la société Provancher une photo laminée d'une planche botanique de l'herbier de Victorin représentant des plants de gentiane de Victorin trouvés et photographiés à Saint-Antoine-de-Tilly par le frère Marie Victorin en 1930.

3.3 Modernisation de notre site web

Nous avons conclu une entente avec l'entreprise « Zonart Communications » pour moderniser notre site web. Un rapport sur l'avancement des travaux sera présenté à l'occasion de l'assemblée générale annuelle du 2 avril 2020.

3.4 Prix du patrimoine « Préservation et mise en valeur du paysage »

C'est avec une grande fierté que les Amis du marais ont reçu, le 8 mai 2019, le prix du patrimoine du Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches pour le volet « Préservation et mise en valeur du paysage ». Ce prix nous a été décerné pour le projet d'aménagement du quai et des abords du quai de Saint-Antoine-de-Tilly dont les travaux ont été exécutés au cours des années 2016 et 2017. Il convient de rappeler que l'implication des Amis du marais dans ce projet avait permis de doubler le montant des fonds disponibles grâce au Programme d'infrastructure

communautaire (PIC-150) de Développement économique Canada. Le projet avait été complété avec l'appui constant de notre municipalité et nous sommes très heureux de constater que les améliorations apportées à ce site font maintenant le bonheur de nos concitoyens ainsi que des personnes qui visitent notre municipalité.

4. LIENS AVEC DIVERS ORGANISMES

Au cours de la dernière année, nous avons établi ou maintenu les liens étroits qui existaient déjà avec divers groupes ou organismes dont le Comité ZIP les Deux Rives, la Table de Concertation Régionale de l'estuaire fluvial du Saint-Laurent (TCREF), l'Organisme de bassins versants de la zone du Chêne, Tourisme Lotbinière, la Société Provancher, le Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches (CRECA)

et la Table de concertation sur le climat Demain Lotbinière.

Il convient de préciser qu'en date du 13 novembre 2019, le Comité ZIP Les Deux Rives a ajouté à son territoire d'intervention les MRC de Portneuf et de Lotbinière. L'objectif de ce changement était d'harmoniser le territoire de la Table de concertation régionale de l'estuaire fluvial (TCREF) et le territoire d'intervention de la ZIP Les Deux Rives.

5. REMERCIEMENTS

Nous remercions la Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly pour l'appui qu'elle a continué à nous donner au cours de l'année en mettant diverses ressources à notre disposition et en nous appuyant financièrement. Nous remercions notre maire M. Christian Richard qui a agi comme agent de liaison entre notre organisme et la Municipalité. Nous remercions également la MRC ainsi que notre députée provinciale, madame Isabelle Lecours, pour leur aide financière. Nous tenons aussi à exprimer notre gratitude à tous les commanditaires et à tous les bénévoles qui ont continué à nous apporter un soutien essentiel à l'occasion d'événements comme les conférences, le nettoyage des berges et l'entretien du parc municipal.